

MOTION

C3N

Coordination des responsables des instances du CoNRS

**Objet : La C3N s'oppose à l'augmentation des droits d'inscription
dans les établissements d'enseignement supérieur**

La C3N, coordination des responsables des instances du comité national de la recherche scientifique, réunie le 15 février 2019, exprime sa vive opposition à l'augmentation annoncée des droits d'inscription des étudiant·e·s extra-européens. Une telle mesure, si elle était confirmée, serait un obstacle majeur à la démocratisation et à l'internationalisation de l'accès à l'enseignement supérieur et à la recherche.

Elle serait contraire aux valeurs et aux missions du service public d'enseignement supérieur et de recherche français. Elle nuirait au rayonnement de la science et de la culture françaises. La C3N soutient les établissements publics d'enseignement supérieur qui sont nombreux à s'opposer à cette mesure. Elle demande au gouvernement de renoncer à cette mesure discriminatoire afin que soit maintenu l'accueil équitable de tous les étudiant·e·s et jeunes chercheur·se·s.

Texte adopté à l'unanimité des membres présent.e.s, le 15 février 2019

Liste des destinataires :

- Madame Frédérique Vidal, Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
- Monsieur Thierry Coulhon Conseiller enseignement supérieur et recherche d'Emmanuel Macron
- Monsieur Edouard Philippe Premier ministre
- Monsieur Gilles Roussel Président de la conférence des présidents d'universités
- Monsieur Jean-Paul Deroin Président de la commission permanente du Conseil national des universités